



Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche

FO ESR 42

Syndicat de la FNEC-FP FO (Fédération Nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle Force Ouvrière) - Bourse du Travail - Cours Victor Hugo - 42028 Saint-Étienne Cedex 1
e-mail : fo@univ-st-etienne.fr – Site : <http://fnecfpfo42.fr/foesr42/>

CHSCT de l'UJM du 10 avril 2020 – Compte rendu

Un CHSCT s'est tenu en visio-conférence ce 10 avril à propos du « **Plan de prévention et de lutte** » contre l'épidémie, plan qui inclut lui-même le « **Plan de continuité d'activité** ».

FO ESR 42 est revenu en préambule sur le fait que :

- Un CHSCT avait été demandé à deux reprises, les 9 et 12 mars, avant la loi d'urgence, et que le CHSCT du 17 mars avait été annulé.
- Le CHSCT qui se réunissait enfin ce 10 avril prenait donc place plus d'un mois après le début de la crise. Or la consultation des instances de représentation des personnels pour la mise en œuvre de ces plans, en particulier le PCA, doit être faite **au préalable**.

On en est loin, ces plans n'ont donc aucune valeur sur le plan réglementaire.

Au-delà du non respect des instances de représentation des personnels, c'est la marque d'un non respect des personnels eux-mêmes.

I. Gestion de la crise sanitaire à l'UJM jusqu'au confinement

Un plan de prévention remontant au 30 janvier a été soumis pour information au CHSCT pour la première fois. Nous avons appris que le passage en stade 2, à l'UJM, remontait au 2 mars.

Nous rappelons ici les dates clés :

- avant le 27 février : première contamination de deux personnels de l'UJM
- **27 février** : *un contaminé* se trouve à un « pot de départ » auquel assistent plusieurs dizaines de personnes
- 3 mars : première réunion de la « cellule de crise » en lien avec l'ARS
- **9 mars** : après interpellation de FO ESR 42, **première communication de l'UJM en direction de tous les personnels**, avec mise en place d'une adresse e-mail de contact
- 10 et 11 mars : début de la mise en place de quelques mesures sanitaires (produit de lavage des mains, barrières de distanciation dans certains services, affichage des consignes élémentaires)
- 12 mars : **la présidence annonce qu'il y a eu des contaminés** à l'UJM.

Il nous a été reproché de vouloir « polémique » ou de vouloir revenir sur le passé. Là n'est pas pour nous le plus important. Notre objectif est de défendre nos mandats, les personnels, il n'y a là nulle polémique ou « procès d'intention », l'ensemble du CHSCT doit être informé et l'employeur doit rendre des comptes au CHSCT. En outre, c'est peut-être en tirant les leçons de ce qui s'est passé qu'on peut espérer faire mieux à l'avenir.

Madame la présidente n'a pas voulu répondre aux questions précises que nous avons prévu de poser lors du CHSCT annulé du 17 mars et envoyées par écrit la semaine suivante. Elle estime qu'il y a été répondu dans les documents diffusés par la présidence (qui ne comportent nulle réponse à ces questions-là). Elle estime que dans l'urgence il n'était pas possible de faire mieux, que les consignes ont été respectées, que l'ARS était chargée du suivi.

Nous avons estimé qu'il était possible d'informer les personnels, ou au moins le CHSCT, entre le 3 mars (réunion de la cellule de crise) et le 12 mars, ce qui n'a pas été fait.

Sur le nombre de contaminés à l'UJM avant le confinement, elle s'en tient au chiffre officiel de 6.

Madame le médecin de prévention a apporté des éléments d'explication, faisant part entre autres du problème de lien qu'elle a pu avoir avec les autorités sanitaires. Entre le 3 et le 9, l'ARS n'est pas arrivée à identifier tous les présents au « pot de départ » ou à les contacter. Le 9, alors qu'elle était elle-même de retour sur site, elle s'est aperçue que la liste était sans doute incomplète, elle a essayé de reconstituer la chaîne de contamination possible, de contacter ou faire contacter tous ceux présents. Peut-être que tous ne l'ont pas été. Elle a difficilement dressé une liste de personnes « à risque » sur la base d'un logiciel en santé au travail qui n'est pas forcément adapté. Le tri a donc été difficile à faire car elle ne disposait pas forcément de tous les renseignements nécessaires.

Les silences de Mme la présidente comme les explications complémentaires du médecin de prévention permettent au demeurant de répondre aux questions les plus importantes parmi celles que nous posions :

- **Toutes les personnes présentes au pot ont-elles été contactées ? NON** (fait d'ailleurs confirmé par le représentant d'un autre syndicat présent à ce CHSCT)

- **A-t-il été conseillé aux personnels susceptibles d'être contaminés de ne pas revenir au travail ? NON**

- **Tous les personnels à « pathologie particulière » ou « à risque » ont-ils été contactés ? NON**

- **Y a-t-il eu une communication spécifique à ce sujet à destination de tous les personnels de l'UJM du 27 février au 9 mars ? NON**

En conséquence, on peut qualifier la gestion de la crise sanitaire d'imprévoyante et imprudente. L'employeur, communément avec l'ARS, a fait prendre des risques inconsidérés à l'ensemble des personnels.

II. Sur le plan de continuité d'activité

L'essentiel des questions ayant déjà été abordé dans notre échange de courriers avec la présidence (voir notre communiqué du 9 avril), nous sommes revenus sur quelques points :

Vacataires

- Sur les paiements en retard (cours du premier semestre), le DRH a répondu qu'une partie des vacataires avaient été payés fin mars et qu'en dépit des difficultés il est prévu de payer ceux qui ne l'ont pas encore été fin avril.

- Sur le paiement des cours pendant le confinement, nous avons rappelé nos arguments (voir le même communiqué du 9 avril).

Primes

Les primes seront bien payées, normalement au moment prévu pour les enseignants (fin juillet).

CRCT et délégations

Les collègues qui ont des CRCT et des délégations n'auront pu profiter de celles-ci pendant la période du confinement. Nous avons demandé leur prorogation.

Réponse : la question est à l'étude.

III. Sortie de confinement, reprise des activités

Nous avons demandé que toutes les mesures possibles soient prises pour protéger les personnels, dont :

- Décontamination/désinfection des locaux par des entreprises spécialisées

- Un système à la BU qui ne permette pas que les personnels ou étudiants soient contaminés *via* les livres (un sas par exemple) et un contingentement des entrées à la BU pour que les distances de sécurité soient respectées

- Barrières de distanciation dans tous les services recevant du public
- Réaménagement des postes de travail si nécessaire pour qu'il y ait au moins 2 mètres entre les agents
- et aussi :
 - gel hydro-alcoolique, serviettes à usage unique
 - gants pour tous les services où c'est nécessaire
 - un mode de sécurisation des copies d'examens qui ne requière pas d'usage de la salive
 - **des masques pour tous les personnels**
 - **des tests de dépistage pour tous les personnels**
- *Sur la décontamination/désinfection des locaux de même que sur les commandes de masques il a été répondu que ceci était à l'étude, que des contacts avec des entreprises avaient été pris.*
- *Sur les tests de dépistage il a été répondu que tout dépendrait des consignes nationales, qu'il ne revenait peut-être pas à l'UJM de s'occuper de ceci.*
-> Quoi qu'il en soit, FO ESR 42 a maintenu sa demande qu'il y ait des tests de **dépistage pour tous les personnels.**

Car il y a eu trop d'errements au niveau national et, à l'UJM, du 27 février au 13 mars, pour que l'on continue à mettre en danger la santé des personnels.

14/04/20